

Zurich, 21 septembre 2022

1291 La Fondation de Placement Suisse – L’assemblée des investisseurs approuve à l’unanimité toutes les propositions du Conseil de fondation ; nouvelle augmentation de capital pour le développement du portefeuille immobilier du groupe de placement « Immobilier Suisse »

- L’assemblée des investisseurs approuve à l’unanimité toutes les propositions du Conseil de fondation
- Distribution de CHF 2.90 par part du groupe de placement « Immobilier Suisse » le 22 septembre 2022
- Nouvelle augmentation de capital avec un volume d’environ CHF 250 millions pour le groupe de placement « Immobilier Suisse » en octobre 2022

Lors de l’assemblée ordinaire des investisseurs de 1291 La Fondation de Placement Suisse (« 1291 ») qui s’est tenue hier, toutes les propositions du Conseil de fondation ont été approuvées à l’unanimité. Le rapport annuel 2021/2022 et la proposition de distribution de CHF 2.90 par part du groupe de placement « Immobilier Suisse » pour un montant total de CHF 23.4 millions et le report à compte nouveau de CHF 4.0 millions dans ce groupe de placement ont été approuvés. Il a été donné décharge aux membres du Conseil de fondation et de Direction pour leurs activités au cours de l’exercice 2021/2022. L’assemblée des investisseurs a élu Dr Mark Montanari, Albert Leiser, Sandra Wolfensberger et Rudolf B. Zeller comme membres du Conseil de fondation pour un mandat de trois ans, jusqu’à la clôture de l’assemblée ordinaire des investisseurs de 2025. Dr Mark Montanari était réélu Président du Conseil de fondation, aussi pour un mandat de trois ans. BDO AG, Zurich, était réélu comme organe de révision pour une année supplémentaire, jusqu’à la clôture de l’assemblée ordinaire prochaine.

Le paiement de la distribution votée pour le groupe de placement « Immobilier Suisse » est prévu pour le 22 septembre 2022.

Comme déjà annoncé, Dieter Marmet reprendra la fonction de Directeur de la 1291 de Rudolf B. Zeller au 1er octobre 2022. L’ensemble du Conseil de fondation se réjouit d’une collaboration étroite et fructueuse avec Dieter Marmet.

Augmentation de capital en octobre 2022 pour développer le portefeuille

1291 procède à une augmentation de capital entre le 10 et le 31 octobre 2022, 12h00 CET, avec un volume d’émission cible d’environ CHF 250 millions. Plusieurs objets d’acquisition très attrayants se trouvent déjà dans le pipeline. Les ressources supplémentaires permettront de poursuivre la croissance stratégique dans les acquisitions de biens immobiliers de qualité.

Les investisseurs existants et nouveaux, que la législation suisse autorise à investir dans des fondations de placement exemptées d’impôts, peuvent participer à l’augmentation de capital.

Détails de l’augmentation de capital :

Groupe de placement	Immobilier Suisse
Volume	Le volume visé est d’environ CHF 250 millions
Volume de souscription	CHF 100 000 hors protection contre la dilution et commission de lancement
Prix d’émission	VNI du 31 octobre 2022, augmentée de la protection contre la dilution et de la commission de lancement
Libération	04 novembre 2022
Période de suscription	10 octobre jusqu’au 31 octobre 2022, 12h00 CET



Die Schweizer Anlagestiftung

Interlocuteur

Rudolf B. Zeller

Membre du Conseil de fondation

1291 Die Schweizer Anlagestiftung

Feldeggstrasse 26

CH-8008 Zurich

T: +41 44 218 1291

info@1291ast.ch

www.1291ast.ch

1291 Die Schweizer Anlagestiftung

www.1291ast.ch

1291 Die Schweizer Anlagestiftung (1291 La Fondation de Placement Suisse) est une fondation de placement de droit suisse. Le groupe de placement « Immobilier Suisse » investit sur tout le territoire Suisse dans des biens immobiliers soigneusement sélectionnés à usage résidentielle ou commerciale, de bureaux, de services, de vente ou de commerces, même si la priorité étant clairement mis sur l'usage résidentiel avec une allocation cible d'au moins 60%. Le groupe de placement "Projets immobiliers durables Suisse", concentre ses l'investissement sur la constitution et l'extension d'un portefeuille immobilier diversifié et durable de projets de construction et de développement de projets avec une part d'habitation d'au moins 60% également. Tous les biens immobiliers du portefeuille doivent répondre à des exigences essentielles en matière de durabilité et apporter ainsi une contribution ESG à long terme. La fondation de placement est représentée au sein de la Conférence des administrateurs de fondations de placement (CAFP) et est surveillée par la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle (CHS PP).

Clause de non-responsabilité

Le présent communiqué de presse ne constitue pas un prospectus au sens de la loi fédérale sur les services financiers (FIDLEG) ou de l'ordonnance sur les fondations de placement (ASV). Il ne constitue pas une offre ou une recommandation de souscription ou de vente d'instruments financiers ou services, mais est destiné uniquement à des fins d'information. Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives qui sont soumises à des incertitudes et à des risques et qui peuvent changer. Le lecteur doit donc être conscient que ces déclarations peuvent différer des événements réels futurs. Veuillez noter que la performance historique ne constitue pas un indicateur de la performance actuelle ou future. Toutes les déclarations prospectives sont fondées sur les données dont disposait la 1291 La Fondation de Placement Suisse au moment de la préparation de ce communiqué de presse. 1291 La Fondation de Placement Suisse n'est pas tenue de mettre à jour des déclarations prospectives contenues dans ce présent communiqué de presse à une date ultérieure en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres. Les décisions d'achat ou de souscription de nouveaux parts dans les groupes de placement de la 1291 Fondation de Placement Suisse devraient être prises exclusivement sur la base des prospectus pertinents des groupes de placement (en Allemand), qui peuvent être obtenus gratuitement auprès de la fondation de placement.

Ce communiqué de presse est destiné uniquement au territoire suisse.